



**LA MAIN  
ET  
LES PRODUITS  
CHIMIQUES**



# VOS MAINS SONT EXPOSÉES

Votre entreprise utilise de nombreux produits chimiques au cours d'opérations comme :

- la pesée,
- le transfert,
- la vidange,
- le fractionnement,
- l'application,
- le conditionnement,
- le nettoyage...



➔ Vos mains sont exposées à ces produits chimiques.

➔ Certains produits chimiques sont dangereux en cas de contact avec la peau.

# CERTAINS PRODUITS SONT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU



➔ Sachez les repérer en lisant les étiquettes !

Exemples de pictogrammes et de mentions de danger :



H314 - Provoque des brûlures de la peau  
et de graves lésions des yeux



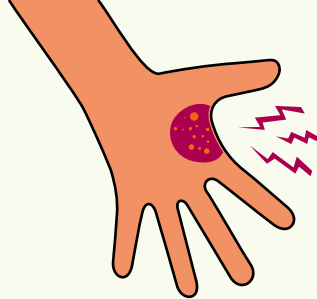
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H312 - Nocif par contact cutané



H310 - Mortel par contact cutané  
H311 - Toxique par contact cutané



H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes  
à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition  
prolongée.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes  
à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition  
prolongée.



## → Ces produits peuvent être à l'origine :

- De brûlures chimiques (acides, bases...).
- De maladies de la peau (dermatoses).
- Certaines maladies sont des allergies récidivantes (liées aux chromates ou résines époxy...).
- D'autres sont provoquées par le passage des produits dans l'organisme à travers la peau :
  - le benzène dans les essences : leucémies,
  - certains solvants de dégraissage : effets sur le sang, le foie ou les reins.

### De nombreuses affections cutanées sont reconnues comme maladies professionnelles

(tableau n° 65 – Lésions eczématiformes de mécanisme allergique).



Dans tous les cas, restez vigilant lorsque vous manipulez des produits chimiques :

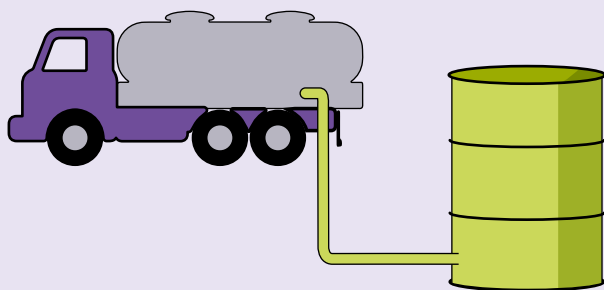
- > le danger en cas de contact avec la peau n'est pas forcément précisé sur l'étiquette,
- > on ne connaît pas tous les dangers de tous les produits !

# LA MAIN EST PRÉCIEUSE SACHEZ LA PRÉSERVER

La première étape est la **substitution du produit chimique dangereux**, à défaut :

## → « Remplacez » la main

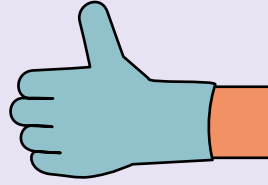
- **Automatisez** autant que possible les phases dangereuses.
- **Privilégiez les transferts en circuit fermé** (tuyauteries, pompes...).



## → « Éloignez » la main

- **Utilisez des outils** comme intermédiaires.
- **Évitez le transvasement** manuel d'un produit dangereux d'un récipient à un autre (centrale de dilution, pompes doseuses...).

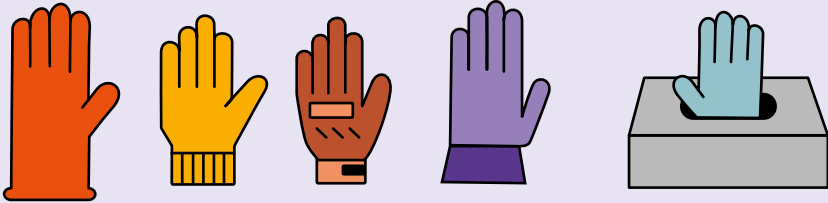




## → Protégez la main

- En complément ou à défaut, **utilisez des gants de protection** adaptés aux produits chimiques et à l'activité.

**Attention**, les gants ne résistent pas à tous les produits chimiques, sachez bien les choisir et les utiliser.



Respectez les règles élémentaires d'hygiène :

**Lavez-vous les mains** après avoir retiré vos gants de protection et avant de manger, boire, etc.

# TOUS LES SECTEURS SONT CONCERNÉS

➔ Bâtiments et travaux publics, automobile, textile...

## Exemples de produits utilisés en entreprise :

- Ciments
- Chrome, nickel
- Lubrifiants, fluides de coupe, huiles de démoulage
- Solvants pétroliers, hydrocarbures halogénés, éthers de glycol...
- Résines epoxy, polyesters...
- Composites
- Acides, bases
- Produits de synthèse, détergents, désinfectants, amines aromatiques
- Etc.



## Pour en savoir plus

- *Prendre soin de ses mains au travail pour prévenir l'eczéma, ED 6470*
- *Lavez vous les mains pour vous protéger et protéger les autres, ED 6170*
- *Des gants contre les risques chimiques, ED 112*
- *Produits chimiques. Apprenez à décrypter les pictogrammes de danger, ED 4406*
- *ProtectPo. Aide au choix des protections cutanées (logiciel)*



Institut national de recherche et de sécurité  
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00 • [info@inrs.fr](mailto:info@inrs.fr)

### Édition INRS ED 6528

2<sup>e</sup> édition | juillet 2024 | 5 000 ex. | ISBN 978-2-7389-2918-1  
Conception graphique & illustrations : Éva minem - Imprimerie Monsoise

L'INRS est financé par la Sécurité sociale  
Assurance maladie - Risques professionnels

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)   